



AGIR ENSEMBLE AUTREMENT

POUR le service public d'Enseignement Supérieur

**CTP des personnels de statut universitaire
du 11 septembre au 4 octobre 2006**

Au début de l'année s'est développé un mouvement d'une ampleur absolument inédite. Il a mêlé étudiants et personnels dans une même volonté de rejeter le CPE certes, mais surtout la précarité et toutes ses conséquences, économiques, sociales et personnelles. Il s'est agi, à l'évidence, d'un mouvement anti-libéral de révolte contre l'injustice et d'aspiration à un monde meilleur. Il fut animé aussi par une responsabilité politique et syndicale inattendue.

Comme souvent dans les luttes universitaires, ce sont les étudiants qui ont ouvert la voie à la lutte. Ils ont, par leur nombre et leur détermination largement contribué à la mise en mouvement des autres membres de la communauté universitaire. Mais ce qui est notable, c'est que les liens n'ont pas été vécus seulement en termes de solidarité. Les personnels, depuis longtemps affectés par la précarité ont développé leur propre mobilisation, en décidant, eux-mêmes, de leur action. La grève et la participation aux manifestations ont été décidées en toute autonomie. Cela dit, personne ne peut dire si la grève aurait été aussi suivie et durable si les étudiants n'avaient pas tenu bon, car, les pressions ont été considérables.

Au final, c'est bien une victoire retentissante pour tous qui renforce encore l'aspiration pour l'Enseignement Supérieur à un **service public doté de garanties fortes** pour ses personnels et ses usagers.

Si notre secteur est aux premières lignes des actions de protestation c'est à l'évidence qu'il constitue un des lieux où s'affrontent le plus les contradictions entre l'action publique pour offrir à la jeunesse une formation qualifiante et de haut niveau répondant au progrès et aux besoins sociaux et l'expression des priorités des entreprises et des groupes, avides de profit.

Dans le cadre de l'harmonisation européenne et le processus de Bologne enclenché, la France a mis en place le **système de diplômes dit L-M-D** et le système de crédits.

Les avantages de tels systèmes pourraient être non négligeables mais nous insistons sur un point : les cohérences des cursus doivent être garanties et permettre leur reconnaissance dans les grilles de salaires en échappant à l'individualisation totale des profils.

Nous savons bien que le Patronat revendique que les formations répondent sans délais à ses demandes précises. C'est pourquoi ses maîtres-mots sont adaptabilité, employabilité, souplesse et flexibilité. Il s'agit de coller le plus parfaitement possible au profil de fonctions défini sans pour cela, évidemment, reconnaître les qualifications mises en œuvre dans l'activité de travail.

Comment garantir, dans ces conditions, des règles collectives de classification dans les grilles ?

Nous devons tout faire pour que ce système ne remette pas en cause (directement ou à terme) le caractère national du diplôme au profit d'une vague accréditation d'un niveau d'études et de compétences.

Le monde du travail a besoin de références solides et stables pour construire des grilles de classification qui positionnent les salariés de manière égale et leur assure collectivement un déroulement de carrière.

C'est le sens, par exemple, de notre revendication actuelle de reconnaissance du Doctorat qui jusque là n'apparaît pas dans les niveaux de qualification.

Avec la **loi sur la Recherche**, les restructurations de notre secteur se sont accélérées.

Se constituent un peu partout aujourd'hui des Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) qui, pour être différents dans leur forme ou leurs objectifs, n'en relèvent pas moins de la même logique : la logique élitiste.

En effet, cette logique de l'excellence réserve la Recherche de haut niveau ou de niveau international à des PRES dédiés aux étudiants de 3^e cycle. C'est condamner les Universités hors pôles à ne plus pouvoir adosser leurs formations à la Recherche et à se contenter d'une offre de formation aux

niveaux Licence et, éventuellement, Master. On voit ainsi pointer le nez d'une disjonction des missions de formation et de recherche pour les étudiants les moins favorisés et les plus fragiles.

D'autre part, ce sont des actions choisies qui sont subventionnées et non pas l'ensemble des activités du Service Public ; c'est toute l'opposition que nous avons manifestée à l'ANR qui opère des financements sur objectifs au détriment des financements récurrents des laboratoires. Ainsi, le risque est grand que les actions réputées non rentables ou trop éloignées des intérêts immédiats des partenaires restera du ressort de l'Université de droit commun et sans financement.

Cette Université restera-t-elle le lieu où s'opère naturellement le lien entre Formation et Recherche et ce, dans toutes ses actions et dans tous les cycles ? On peut en douter sérieusement...

Lier de manière organique les établissements à leur bassin d'emplois ou simplement leur région et ses entreprises, n'est-ce pas inmanquablement réduire leurs actions à ce qui représente un intérêt immédiat pour le bassin d'emplois, la région et ses entreprises et condamner l'araméen ancien, la philosophie ou la Recherche fondamentale, par exemple, à survivre avec les seules et minces dotations d'Etat ?

De la même façon, réserver la Recherche de haut niveau ou de niveau international à des pôles d'excellence, n'est-ce pas favoriser l'émergence d'Universités de seconde zone, sans Recherche et dédiées aux étudiants des 1^{er} cycles ? Celles que nos étudiants surnomment volontiers « Facs Parking » ?

Dans de telles conditions, l'accès à l'Enseignement Supérieur risque tout simplement d'être sévèrement compté, la sélection risque de refaire surface très rapidement. L'élitisme reprendra de la vigueur et la sélection par l'argent aussi. Le lien entre Recherche et Formation qui est constitutif de notre profession risque fort ainsi de disparaître.

Enfin, que devient **la démocratie** des instances universitaires alors que les pôles prendront les orientations stratégiques pour l'élite qui leur sera réservée ? Quel avenir pour les petites ou moyennes Universités ? Quelles cohérences dans l'offre de formations et dans les programmes de Recherche ?

La situation des enseignants-chercheurs et leurs garanties statutaires sont mises en danger par ces restructurations.

Leur rôle social risque aussi de se trouver singulièrement changé par l'émergence de missions différenciées selon les lieux géographiques où elles s'exercent et le public auquel elles s'adressent. C'est contradictoire avec notre attachement profond aux valeurs d'égalité de traitement et les nécessités de démocratisation de l'Enseignement Supérieur.

Défendre nos garanties statutaires et lutter pour la revalorisation de nos carrières s'en trouve posés de manière urgente.

Cela s'impose d'autant plus que la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF), nouvel outil au service d'une gestion managériale de nos missions, des emplois et des carrières, va favoriser l'individualisation des situations et le rétrécissement des garanties collectives que nous connaissons encore.

Les élus CGT ne sont pas des élus comme les autres : la confédéralisation de leur analyse et de leurs pratiques les met à l'abri de tout corporatisme et les amène à faire des propositions où intérêts des usagers et garanties des personnels sont indissociablement liés.

**Ils se battront pour défendre avec vous
un véritable service public
efficace socialement et ouvert au plus grand nombre**

VOTER CGT c'est se donner les moyens d'obtenir **ENSEMBLE**

- ⇒ des créations d'emplois en nombre et un budget qui permette de réaliser pleinement nos missions de service public,
- ⇒ un lien fort Formation-Recherche dans tous les cycles,
- ⇒ des diplômes nationaux garants de la cohérence de notre système d'Enseignement Supérieur et de la reconnaissance des qualifications,
- ⇒ l'arrêt de l'externalisation des activités et des privatisations directes ou déguisées,
- ⇒ le développement de la démocratie à tous les niveaux.

VOTER CGT c'est intervenir dans la gestion